

1. Nous sommes Gaëlle Chardon-Lucet, ex architecte DPLG, aujourd'hui militante de l'Education Populaire à Saumur et Louis Riuné médecin retraité venant de LORIENT). **Nous faisons partie des 20 citoyens qui ont participé à l'atelier du 23 novembre visant à réfléchir à la manière dont le CNA pouvait s'ouvrir à la participation citoyenne.**
2. **Vous avez sûrement des craintes liées à l'ouverture de votre instance à la participation citoyenne, nous en avons tout autant.** Certains d'entre nous ont déjà été confrontés et ont été parfois très déçus par ce qu'on appelle la démocratie « participative ». Ce n'est trop souvent qu'un moment d'information voire pire, un événement alibi ou faire-valoir.
3. Cela explique que **nous avons commencé à travailler ensemble** avec un peu de méfiance voire de défiance. Mais, **les échanges étaient libres, instructifs et la confiance s'est installée. Nous avons découvert le CNA, jusqu'alors inconnu de nous tous. Nous pensons qu'il s'agit d'une instance utile, car** sur le terrain, l'alimentation est un sujet essentiel qui préoccupe de plus en plus de citoyens.
4. **Nous pensons qu'un travail commun** entre le CNA et une commission citoyenne pourrait enrichir le débat car elle prendrait encore davantage en compte les différents points de vue. Cela permettrait également de rendre les résultats plus visibles sur l'ensemble du territoire.
5. C'est pourquoi, **pour pouvoir répondre au sentiment de défiance qui était initialement partagé par les participants, nous avons essayé d'imaginer les conditions de réussite et de confiance de la participation citoyenne.**

6. Nous avons discuté de nombreux points qui sont repris dans notre rapport, mais si nous devons insister sur trois points, ce serait les suivants

a.Reddition des comptes avec la totalité des avis en annexe :
C'est une question de respect du travail fourni par les membres du CNA comme par les citoyens et la compréhension des décisions prises.

b.Transparence, indépendance : c'est la garantie indispensable à une réflexion citoyenne reconnue et dissociée de toute influence d'intérêt financier ou autres.

a. Pouvoir d'initiative des citoyens : c'est une façon de dynamiser la démocratie et de valoriser la démarche du CNA en tenant compte des questionnements des acteurs de terrains en amont , pendant , en aval des sujets

7. Durant l'atelier de novembre, le temps de la réflexion fut intense... mais avec un sentiment de « trop court ». Il nous semblerait intéressant de pouvoir renouveler cette expérience pour approfondir certains points notamment le processus de tirage au sort pour éviter la professionnalisation et de mise en place des commissions citoyennes.

8. Nous comptons sur vous pour que, nous citoyens lambda, désireux d'agir pour l'intérêt de nos concitoyens, ne soyons pas à nouveau déçus par un rejet de nos exigences démocratiques légitimes.

9. Pour finir sur une note de confiance, nous tenons à saluer et à remercier tous ceux qui ont rendu possible cette démarche d'ouverture et la façon dont elle a été menée.

10.A vous désormais de confirmer que le chemin plein d'espoir, de la défiance à la confiance, parcouru lors de cet atelier de novembre 2019, nous le poursuivrons ensemble...

11.Nous vous remercions de votre écoute